

## **L'établissement Epin doit être mis sous tutelle administrative et financière !**

### **L'établissement Epin doit être intégré dans le Service Public de l'Education !**

La FCPE Val-de-Marne avait, dans un communiqué du 4 Juillet 2013 intitulé « L'école n'est pas un business pour enrichir des actionnaires », dénoncé la situation du collège-lycée privé Epin de Vitry où des informations publiques faisaient déjà mention à l'époque de profits réalisés sur l'Education.

Un audit dont la presse s'est fait écho depuis plusieurs mois mentionne un profit de 250 000 euros par an (1,36 million sur 5 ans) alors même que l'établissement bénéficie de subventions obligatoires par la loi de l'Etat (paiement des salaires) et des collectivités locales (Région et Conseil Général) qui devraient aller à l'Education et à l'entretien des bâtiments. Or les bâtiments ne sont pas aux normes d'après les informations dont nous disposons. Pis, il semble que l'administration de l'école a cherché à déjouer les contrôles de la Commission de Sécurité.

Le Conseil général du Val de Marne a voté le 19 Mai 2014 à l'unanimité la suspension de la subvention qu'il verse, conformément à la loi, chaque année au collège Epin en attente de la publication d'un audit en cours de la Direction Générale des finances publiques (DGFIP).

La Région vient également de voter une suspension de ses subventions dans l'attente de l'audit de la DGFIP.

La FCPE 94 s'inquiète des répercussions d'une fermeture possible de l'établissement sur certains collèges surchargés du secteur.

Pour maintenir la continuité de l'enseignement et clarifier la situation financière, la FCPE 94 demande que soit étudié le placement d'Epin sous tutelle administrative et financière.

Enfin, la FCPE 94 rappelle qu'Epin perçoit 85% de subventions publiques sans assurer une mission complète de service public puisque Epin choisit son public en fonction des résultats scolaires. On sait que le tri social et scolaire est défavorable à la réussite scolaire la plus large. On sait que l'hétérogénéité des classes et des établissements est une condition de la réussite la plus large.

Les meilleurs élèves ne gagnent pas à être confinés entre eux du point de vue des apprentissages relationnels et sociaux et ne sont pas perdants lorsqu'ils apprennent avec tous les autres élèves. Les élèves moins performants sont tirés vers le haut lorsqu'ils apprennent avec des élèves meilleurs.

Pour ces raisons, nous demandons l'intégration progressive d'Epin dans le service public de l'Education Nationale. Les élèves actuellement à Epin pourraient rester jusqu'à la fin de leur scolarité dans l'établissement et Epin accueillerait progressivement des élèves du secteur scolaire considéré.

Villejuif, le 30 juin 2014